



Epidémiologie
Santé Animale



| | |
|---|------------|
| Thématique Influenza aviaire et Veille sanitaire Internationale | |
| Note d'information | 18/06/2019 |

FOYERS H3N1 EN FRANCE (NORD) ET EN BELGIQUE : SITUATION AU 14 JUIN 2019

Pour le Laboratoire national de référence (par ordre alphabétique) : François-Xavier Briand, Martine Cherbonnel, Nicolas Eterradossi, Béatrice Grasland, Sophie Le Bouquin, Claire Martenot, Éric Niqueux, Audrey Schmitz, Axelle Scoizec

Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses), Céline Dupuy (Anses), Sylvain Falala (Inra), Yves Lambert (DGAL), Alizé Mercier (Cirad)

Auteur correspondant : julien.cauchard@anses.fr

Source : Communication des autorités vétérinaires de Belgique au comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux (PAFF) de la commission européenne du 13 mai ([lien](#)) et du 12 juin 2019 ([lien](#)), alerte Promed du 14/06/2019 ([lien](#))

- **Belgique :** 71 foyers d'influenza aviaire faiblement pathogènes (IA FP) non H5/H7 ont été confirmés en Belgique en 2019 dont 6 confirmés comme H3N1. Le premier foyer a été confirmé en janvier 2019 en Flandre et la Wallonie est aussi atteinte avec deux foyers au 14/06/19.
- **France :** Trois foyers H3 ont été confirmés dans le département du Nord de la France depuis le 22/05/2019. L'enquête épidémiologique a montré des liens entre les deux premiers foyers et la filière avicole belge.

Pour mémoire, les virus IAFP non-H5 et non-H7 **ne sont pas de notification obligatoire à l'OIÉ** et ne sont pas considérés en France comme des dangers sanitaires de catégorie 1.

BELGIQUE – communiqué PAFF du 12 juin ([lien](#))

Un premier cas d'IA FP H3N1 a été confirmé en Flandre en janvier 2019 dans le cadre du programme de surveillance programmée belge de l'IA dans un élevage plein-air de poules pondeuses. L'élevage a été dépeuplé à l'initiative de l'exploitant.

L'infection a de nouveau été confirmée dans cet élevage le 6 avril 2019 et a été confirmée dans d'autres élevages depuis la dernière semaine d'avril.

Au 12 juin, 71 foyers ont été confirmés comme liés à une infection par un virus influenza de sous-type H3, dont 6 virus typés H3N1. La plupart des exploitations contaminées se situent en Flandre occidentale, quelques-unes se situent en Flandre orientale, deux exploitations dans la province d'Anvers et au 12 juin 2019, deux exploitations contaminées avaient été découvertes dans les provinces de Liège et de Luxembourg.

Le virus H3N1, caractérisé comme faiblement pathogène par la méthode décrite dans le manuel de l'OIE, est lié génétiquement à une souche isolée en 2017 chez un oiseau sauvage aux Pays-Bas.

Le tableau clinique se caractérise par un défaut de la qualité des œufs, une baisse rapide de la ponte (de 20% à 100%) et de la prise de nourriture. La mortalité est accrue (parfois jusqu'à 50% et plus) mais la propagation peut être lente en intra élevage et parfois même asymptomatique.

FRANCE

Un premier foyer d'influenza aviaire H3N1 non notifiable a été confirmé par le LNR le 22 mai 2019 dans un élevage de poules reproductrices, filière chair, situé dans le département du Nord, à 5 kilomètres de la frontière avec la Belgique. Les premiers signes évocateurs étaient apparus le 17 mai, à savoir une baisse de consommation d'aliment, une chute de ponte et une mortalité par jour de l'ordre de 1 puis 2 puis 6%, les trois premiers jours pour atteindre une mortalité cumulée sur 10 jours de 25%. L'élevage a été dépeuplé le 27 mai, à l'initiative du couvoir intégrateur propriétaire du lot. Le virus H3N1 FP identifié est très proche de celui retrouvé en Belgique.

Un deuxième élevage suspect (situé dans la zone de contrôle temporaire de 3 km autour du 1^{er} foyer), vide au moment de la visite a été investigué le 28 mai 2019 et a été détecté positif H3 sur prélèvements environnementaux. Le lot concerné était également un lot de poules reproductrices de la filière chair. Des symptômes respiratoires légers et une mortalité de 0,04% par jour avaient été signalés sur ce lot dans la semaine précédant un épisode de mortalité augmentée (1,5% sur deux jours) associé à une baisse de consommation d'aliment et une chute de ponte de 5%. Le lot avait été abattu (réforme) dès le 2 mai 2019 suite à un résultat RT-PCR positif à la recherche de *Mycoplasma gallisepticum*.

L'enquête épidémiologique a permis de montrer que ces deux élevages appartenaient au même couvoir intégrateur et à la même tournée de collecte d'œufs. Ils sont situés dans une zone de densité élevée d'élevages avicoles. Au-delà de la proximité géographique avec les foyers déclarés en Belgique, l'enquête a aussi permis d'identifier de nombreux liens épidémiologiques au sein de la filière poules reproductrices chair de la zone avec ce pays, notamment via les transports d'animaux vivants, les équipes d'intervention, la fourniture d'aliment et autres intervenants d'élevage (vétérinaire, ...).

Un troisième foyer d'infection à virus influenza H3 vient également d'être confirmé par le LNR le 14 juin 2019, dans le même département à 20 km environ du premier foyer. Il s'agit également d'un élevage de poules reproductrices, filière chair travaillant pour le même couvoir intégrateur. Une augmentation notable de la mortalité avait été constatée dans cet élevage, cumulant à 2% sur 2 jours consécutifs avant son dépeuplement le 12 juin, à l'initiative de l'intégrateur.

LE VIRUS INFLUENZA H3

Le virus de l'influenza de type H3 est un virus typiquement aviaire qui est totalement inoffensif pour l'homme et pour la chaîne alimentaire. Il présente toutes les caractéristiques d'un virus faiblement pathogène, ce qui signifie que le virus lui-même ne peut être tenu responsable des

symptômes ou de la mortalité des volailles. Bien entendu, il peut toutefois contribuer à renforcer les symptômes causés par d'autres pathogènes ([point sur le site de l'Afsca au 12/06/2019](#)).

Bien qu'initialement originaire des oiseaux sauvages, il s'est entretemps adapté aux poules, ce qui explique sa multiplication et la transmission augmentées.

En outre, des recherches ont montré que ce virus a une certaine préférence pour l'appareil de ponte, ce qui peut contribuer aux problèmes cliniques identifiés et explique également pourquoi les poules pondeuses sont principalement affectées.

Le virus se transmet principalement par les contacts avec des matériaux contaminés et entre les animaux, ce qui rend l'application de la biosécurité plus que strictement impérative.

Les fortes mortalités observées dans l'espèce *Gallus*¹ ne sont classiquement pas observées dans le cas d'un virus IA faiblement pathogène (à l'exception notable d'infections par certains virus IA FP H9N2, caractérisées ces dernières années au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). Il est surprenant que ce virus à lui seul puisse expliquer les signes observés dans les foyers. La question d'un autre facteur, commun aux différents élevages concernés, pouvant expliquer la gravité des signes observés et la diffusion du phénomène est en cours d'investigation.

Pathogénicité des souches d'influenza

La différenciation entre les virus hautement et faiblement pathogènes se fonde sur les résultats des tests de laboratoire, définis dans le Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres de l'OIE.

Cette caractérisation est spécifique aux volailles et autres oiseaux et ne concerne pas d'autres espèces susceptibles d'être infectées par les virus de l'IA, dont les humains (lien : [portail influenza aviaire de l'OIE](#)).

Pour en savoir plus

[Une carte interactive et une série temporelle permettent de représenter l'évolution spatiale et temporelle des foyers domestiques et cas sauvages depuis le 26/10/2016 en fonction du sous-type de virus influenza aviaire sur le site de la Plateforme ESA.](#)

point influenza aviaire en Europe du 12/03 au 12/05/2019 : pas de nouveau foyer confirme depuis le 8 avril ([note de la Plateforme ESA](#))

[Avis de l'Anses relatif à « l'ajustement des niveaux de risque d'infection par l'influenza aviaire hautement pathogène, quelle que soit la souche, des oiseaux détenus en captivité sur le territoire métropolitain à partir des oiseaux sauvages »](#)

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiologie en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu «© <https://www.plateforme-esa.fr/> »

¹ Les fortes mortalités suite à IA FP chez la dinde ne sont également pas rares et classiquement décrites dans la littérature.